

Liste de vérification en matière de diligence raisonnable applicable aux FNB

Le marché canadien des FNB a connu une expansion importante. Comme le marché canadien compte des centaines de FNB cotés en bourse, savoir les évaluer revêt de plus en plus d'importance pour l'investisseur.

Trouver le bon fournisseur

Il est important de choisir un fournisseur de confiance. Ce secteur arrivant à maturité, il peut arriver que des FNB soient résiliés et il devient essentiel de traiter avec un fournisseur dont la réputation n'est plus à faire.

Questions clés :

- À combien s'élève l'actif sous gestion (ASG) total du fournisseur et l'actif sous gestion total de ses FNB?
- Quelle expérience le fournisseur peut-il revendiquer dans la conception et la gestion de FNB?
- La société donne-t-elle un accès direct aux gestionnaires de portefeuille et aux spécialistes des FNB?
- À quel type de soutien aux produits pouvez-vous vous attendre en cas de problème opérationnel quelconque?
- Sur quelles ressources la société peut-elle s'appuyer pour fournir des renseignements pertinents sur les marchés? À quelle fréquence?
- Quelles sont les politiques de la société? (Distributions et estimations de fin d'exercice.)
- Quel est le niveau d'activité de la société dans la promotion de ses objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance et dans quelle mesure exerce-t-elle son droit de vote à leur endroit?

Points à prendre en considération :

- L'ASG est un signe de la stabilité du fournisseur sur le marché des FNB.
- Les fournisseurs établis peuvent offrir un soutien local et des conseils continus pour utiliser au mieux leurs produits et aider à obtenir des réponses rapidement.
- Des renseignements opportuns sur les marchés et une formation continue aident les investisseurs et leurs conseillers à mieux connaître leurs produits et à savoir comment les utiliser efficacement.
- Une équipe de gestion de portefeuille chevronnée et des antécédents de longue date en matière de produits indiquent de solides capacités opérationnelles.
- Des politiques de distribution durables assurent aux investisseurs des taux de rendement stables et fiables.
- La représentation active et le vote assurent une gérance responsable de l'actif sous gestion.

Trouver la bonne exposition

Examinez les avantages de la construction d'un portefeuille pour comparer les expositions prévues aux résultats attendus du FNB.

Questions clés :

- Les objectifs de placement sont-ils clairement définis et le portefeuille est-il conforme à ceux-ci?
- La capitalisation boursière de l'indice est-elle pondérée selon certaines règles?
- Les positions sont-elles évaluées sur une base quotidienne?
- Le FNB est-il concentré dans quelques titres, secteurs ou pays, ou est-il diversifié?
- Le taux de rendement est-il fiscalement avantageux?

Points à prendre en considération :

- Différentes pondérations indiciaires peuvent donner lieu à des écarts de rendement, modifier les caractéristiques du risque ou procurer une exposition ciblée; tout dépend des objectifs poursuivis par l'investisseur.
- L'évaluation quotidienne des positions accroît la transparence pour les investisseurs.
- L'investisseur doit connaître l'étendue de la diversification du FNB dans tel ou tel secteur, ou dans les positions prises.
- Il est important de comprendre combien l'investisseur reçoit véritablement après impôt.

Trouver la bonne structure

Questions clés :

- Combien y a-t-il de paliers d'impôts prélevés à la source dans la structure du FNB et sont-ils recouvrables?
- Le FNB utilise-t-il l'effet de levier?
- Le risque correspond-il aux objectifs de vos clients?
- Quelles sont les contraintes du portefeuille pour éviter une concentration excessive dans un secteur ou dans un titre?

Points à prendre en considération :

- Si le FNB détient directement des titres internationaux, l'impôt étranger peut être réclamé.
- Les investisseurs doivent comprendre les avantages et les risques de l'effet de levier et la façon dont ils sont utilisés pour atteindre l'objectif de placement du FNB.
- Déterminer quelles limites ont été fixées afin d'assurer une construction efficace de portefeuille.

Quel est le coût total du FNB?

L'évaluation du coût total est un facteur clé pour les FNB. Plus l'horizon de placement est long, plus le coût est important pour le rendement.

Questions clés :

- Quel est le coût total du FNB, y compris les RFO?
- Quel est l'écart moyen entre les cours acheteur et vendeur¹ du FNB?
- Dans quelle mesure le FNB suit-il de près son indice ou son exposition?

Points à prendre en considération :

- Pour connaître tous les coûts, l'investisseur doit tenir compte du ratio des frais de gestion (RFG)² et du ratio des frais d'opération (RFO)³, et savoir si des impôts sont prélevés à la source.
- Lorsqu'on négocie un FNB, un écart plus petit signifie un coût plus bas pour acheter ou vendre une position.
- Le FNB devrait suivre de très près son indice et n'accepter que des différences de rendement minimales.

Liquidité

Questions clés :

- Quel est le volume moyen (en dollars) quotidien pondéré de ses titres sous-jacents?
- Le fournisseur offre-t-il son soutien pour aider l'investisseur à bénéficier de la meilleure exécution possible?
- Comment le FNB s'est-il comporté dans les marchés en crise?

Points à prendre en considération :

- Le volume plus élevé des titres sous-jacents signifie que le FNB est liquide, même si son volume de négociation est faible.
- Le fournisseur devrait soumettre souvent son FNB à des simulations de crise pour en tester la liquidité et limiter le plus possible les titres non liquides.
- Le fournisseur devrait réduire les frais de négociation pour les ordres importants.

Ressources importantes

- [Outil de comparaison des FNB](#)
- [FAQ sur l'imposition des FNB](#)

¹ Écart cours acheteur-cours vendeur : Lorsqu'on négocie un titre, l'écart cours acheteur-cours vendeur est la différence entre les cours d'achat et de vente, ou le prix le plus élevé ou le plus bas qu'un acheteur est prêt à payer pour un actif.

² Ratio des frais de gestion (RFG) : coût total associé à la gestion et à l'exploitation du fonds, exprimé en pourcentage des actifs du fonds.

³ Ratio des frais d'opérations (RFO) : calculé uniquement à partir des frais de négociation divisés par la valeur moyenne des actifs du fonds pour la période de déclaration annuelle.

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB ou le prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.